ALERIA

Vers une gestion du réseau électrique en régie ?

Le quorum était atteint pour le premier conseil municipal de l'année. PAUL-MATHIEU SANTUCCI

C'était le premier conseil municipal de l'année. L'occasion pour le maire Ange Fraticelli de présenter ses vœux aux élus présents. Et de permettre au nouveau directeur des services (DGS) de la mairie, Stéphane Peraldi, de se familiariser avec ce type de réunions. Après 18 ans passés au secrétariat général de la sous-préfecture de Corte, rappelons que l'homme n'est tout de même pas étranger au monde de la politique. Et il l'a montré tout de suite quand il a fallu expliquer aux membres de l'opposition, tous présents, une première délibération qui consistait à modifier deux plans de financement qui concernaient un aménagement urbain du cours Charles-Jean-Sarocchi et de la rue Fred-Scamaroni ainsi qu'une mise en sécurité d'un fossé sur la route des écoles. Stéphane Peraldi a fait un rapide rappel du code général des collectivités. Il a visiblement été convaincant puisque le conseil municipal a voté pour à l'unanimité. Même chose pour un autre plan de financement, celui qui concerne la réalisation de deux antennes pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif aux hameaux de Lustincone et Punticciole.

Les membres de l'opposition étaient tous présents.

« Nous avons le temps de peser le pour et le contre »

Si la plupart des délibérations n'ont pas entraîné de grands débats, celle qui proposait aux élus de résilier la convention liant la commune au syndicat d'électrification et d'éclairage public (SIEEP) de la Haute-Corse a tout de même entraîné une discussion entre Dominique Venturini et Ange Fraticelli. La mairie a déjà commencé à former une partie de ses agents à la conduite de nacelles et à la gestion d'un réseau électrique, dans le but de se passer des services du SIEPP qui représenteraient une somme de 14 000 € par an. Ce qui a tout de suite fait réagir Dominique Venturini, ancien cadre EDF. *« Il faut bien réfléchir et étudier le risque et l'économie car ce sont souvent des interventions très techniques qui peuvent être dangereuses pour les services d'EDF qui passent derrière »*, a-t-il indiqué.

Mais, d'après Ange Fraticelli, il ne s'agissait pas de prendre une telle décision rapidement. *« Nous avons le temps de peser le pour et le contre. Nous votons cette délibération car il faut plusieurs mois avant de rompre une convention avec le SIEEP. Nous prenons donc les devants au cas où. »* Adopté à l'unanimité.

En fin de réunion, les élus ont également voté une délibération dans le but de soutenir l'implantation d'un atelier de transformation des agrumes. Porté par l'entreprise Marcadal qui détient plus de 60 % de la production de clémentines sur le territoire, il aura pour but de donner une seconde vie aux agrumes invendables. *« Nous mettons un terrain à disposition,* a indiqué Ange Fraticelli. *Cela représente un secteur qui va être créateur d'emplois, une bonne chose pour notre commune. »*

PAUL-MATHIEU SANTUCCI